



Le P'tit journal

bulletin d'informations de la commune d'Heiltz-le-Maurupt - Juillet 2011 - N°3



Bientôt les vacances...



Nous allons entrer dans la période estivale. C'est la fin de l'année scolaire, une page va se tourner pour celles et ceux qui vont quitter l'école primaire, le collège, le lycée... Il y aura des passages en classe supérieure, il y aura des attentes en vue de l'obtention d'examens.

C'est le moment des vacances scolaires, des congés annuels. C'est le moment où l'activité agricole battra son plein avec les moissons. C'est aussi la continuité de la vie quotidienne pour un bon nombre.

Cette période coïncide avec le désir de se rencontrer, de s'inviter, de faire autre chose... On souhaite vivre dehors. Il ne faut pas oublier que notre liberté individuelle s'arrête là où commence celle des autres. Y penser c'est œuvrer pour l'harmonie dans la collectivité villageoise en respectant le repos de chacun.

Bonnes vacances

Guy Sallès

Les 8, 9 et 10 mai

Pendant ces 3 jours, le drapeau tricolore est resté au fronton de la Mairie. L'avez-vous constaté ? peut-être que oui ou non.

Il importe de vous signifier le pourquoi mais aussi de susciter une réflexion thématique.



Le 8 mai, commémoration de la fin de la guerre 39-45 célébrée selon la coutume. Les 9 mai et le 10 mai, nous célébrions la fin de l'esclavage et l'Europe.

La fin de la guerre, la fin de l'esclavage démontrent que dans l'histoire, l'homme s'est montré capable d'atrocités. Un comportement qui n'acceptait pas l'autre dans sa différence. Sa différence de penser, d'être, de conviction, de couleur de peau... Humiliation jusqu'à la mort, humiliation jusqu'à considérer qu'il y a des êtres inférieurs et d'autres supérieurs. Essayer de comprendre les erreurs du passé, accepter la différence, source de richesse, s'élever par la réflexion à analyser les réactions, n'est-ce pas une nécessité pour réactiver la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité ?

Être fraternel, c'est le petit signe de la tête, le sourire, l'écoute, le geste simple support à l'échange qui à partir de mots peuvent atténuer les maux.

Essayons en fonction de notre différence du rapport au monde de mettre cet état d'esprit pour un support du bien vivre ensemble.

L'idée européenne nous incite à nous y engager.

Nous devons travailler pour le devenir de nos enfants et petits enfants.

Guy Sallès

Édito



La chasse aux subventions est ouverte !!!

Cette année en votant le budget 2011, nous sommes restés prudents par rapport aux futurs investissements car nous avons beaucoup d'incertitudes quand à l'obtention de subventions. En effet, dans nos diverses administrations, l'argent est distribué au compte goutte et sur 5 dossiers, 1 seul pour l'instant est retenu, il s'agit du projet d'aménagement du carrefour « Dubéchet ». (L'arrivée de 6 voies dans le même croisement nous donnait des difficultés à le nommer, donc, sans vouloir l'offenser, le nom de notre dynamique conseillère municipale, présidente de l'association « Détente et Loisirs » et riveraine de l'intersection, m'a paru le plus adapté). Depuis l'urbanisation de la rue du Château d'eau (ancienne route de Villers), les riverains ont constaté l'arrivée trop rapide des véhicules dans notre village, de plus, les automobilistes, routiers et autres motards venant de Pargny sur Saulx se trouvent un peu désorientés quand ils abordent cette intersection. De nombreux projets furent à l'étude et notre priorité était de ne pas créer plus de problèmes qu'avant l'aménagement. Les personnes désirant prendre connaissance du dossier seront les bienvenues à la mairie pendant les heures de secrétariat.

Je voudrai, dans cet éditto, remercier les familles qui ont accueilli spontanément et avec beaucoup de gentillesse Annie et Adeline Garinet ainsi que Daniel Rémoville pendant des moments très pénibles. Remercier aussi toutes les personnes qui ont de près ou de loin témoigné leur soutien et leur sympathie à Alain Garinet et soyez sûrs que nous ferons bon usage de la centaine de messages et signatures collectés dans notre registre toujours disponible à la mairie ou sur le net à « soutenons.alain@laposte.net »

Michel Bailly



Au gré d'une promenade

L'effort de fleurissement s'est concrétisé par des plantations variées. Ce souci d'embellir, ce souci d'attirer l'attention est dû à la ténacité, à la disponibilité de personnes élues et bénévoles qui œuvrent pour la collectivité.

Mais il faut veiller car les fleurs ont soif, les employés communaux ont pour mission de les entretenir. La présence de fleurs n'est-elle pas incitation à la quiétude, à la paix ... ?

Les jeux pour enfants installés au terrain de football et près de la Chée, rencontrent un vif succès. Afin de pérenniser l'équipement, la commune envisage d'installer une petite clôture.

Les animations dans la commune

Le nombre, la diversité des animations révèlent qu'il y a dans la commune une volonté d'animer, c'est à dire donner du sens à la vie. Elle repose sur des associations et des initiatives privées.

En ce qui concerne les associations, la commune lors du budget primitif 2011 a maintenu son effort financier en leur direction.

Citons quelques manifestations récentes : une soirée celtique avec S. Kerivel organisé par les pompiers, le rallye surprise du Comité des fêtes, un spectacle de danse de l'ASLA, à noter que cette association organise comme chaque année un centre de loisirs sans hébergement du 4 au 29 juillet 2011. Une cinquantaine d'enfant participera à ce centre au cours duquel de nombreuses sorties sont prévues : accrobranche à Sainte Ménéhould, parc aventure de Sept Saulx, parc d'attraction de Nigloland, piscine, bowling, canoë, mini-golf, cinéma... De multiples activités manuelles et sportives seront organisées pendant cette période. Le midi une restauration est prévue sur place. Un spectacle clôturera le centre le 29 juillet en soirée. Pour toute information, contacter Bardet Barbara au 03/83/47/98/99 ou Muneaux Aurélie au 03/26/72/70/05.

Une innovation de la part de l'association «CLUB DÉTENTE ET LOISIRS»

La dynamique de cette association n'est plus à démontrer; outre les activités habituelles, elle vient de se doter d'un atelier informatique. Grâce au Conseil Général qui a offert des ordinateurs et à la municipalité qui a mis à disposition une salle et une connexion Internet, huit seniors bénéficient

actuellement de cette formation, chaque lundi et jeudi.

Les cours, prévus sur dix semaines, sont assurés avec brio par monsieur Jean-Luc LORENZI, bénévole de PARGNY-sur-SAULX et, cette initiative rencontre un franc succès.

Cette formation comprend les bases de l'informatique, à savoir gérer son ordinateur, se familiariser avec le langage et assimiler le système d'exploitation ainsi que tous les périphériques. Seront également abordés, le multimédia, la gestion d'image et les différents supports de stockage.

Dans le futur, d'autres modules pourraient être mis en place. Nous sommes à votre écoute et restons ouverts à toutes demandes.

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer vos attentes et vos désirs.

Claudine DUBECHOT 03 26 73 15 67
Huguette ROSSARD 03 26 73 15 10

En ce qui concerne les initiatives privées, la fête de la musique sera organisée par le relais du Perthois.

Ce dynamisme local ne doit pas occulter que le succès de ces manifestations repose sur le bénévolat mais aussi sur les capacités contributives des uns et des autres.

A noter que le feu d'artifice aura lieu cette année le mercredi 13 juillet et qu'il sera suivi d'un bal populaire. Le jeudi 14 juillet, les associations locales proposeront diverses activités aux enfants, celles-ci seront suivies d'un pot de l'amitié en fin de journée. Le Comité des Fêtes s'emploiera à la réussite de ces 2 temps forts



1- Réforme des Territoires – Fusion des Communautés de Communes

Le préfet a rendu ses propositions pour la fusion des communautés de communes au niveau du département de la Marne et en ce qui nous concerne du Pays Vitryat. Pour notre secteur, la proposition résulte des discussions élaborées depuis le début de l'année. La proposition du projet de fusion serait la suivante :

- Communauté de communes de Champagne et Saulx (Vitry en Perthois),
- Communauté de communes de Saint Amand sur Fion,
- Communauté de communes des Côtes de Champagne (Vanault les Dames),
- Communauté de communes des 3 Rivières (Heiltz le Maurupt),
- 3 communes isolées rejoindraient ce nouvel espace : Couvrot, Merlaut, Vanault le Châtel.

Bien évidemment chaque commune devra valider ou non cette proposition.

La décision définitive interviendra et sera annoncée par le Préfet à la fin de l'année 2011.

Au regard des confrontations des différentes compétences de chaque communauté actuelle, il s'avère qu'elles sont pratiquement à l'identique. Il subsiste quelques différences au niveau de la fiscalité. Si ce



projet est validé, il appartiendra de tendre à une harmonisation.

2- Groupe scolaire

Où en sommes-nous ?

Par rapport au terrain, la commune d'Heiltz le Maurupt a acheté la parcelle, elle la rétrocèdera pour l'Euro symbolique à la communauté de communes des 3 rivières dès le dépôt puis l'obtention du permis de construire.

Celui-ci est conditionné par le résultat des fouilles archéologiques faites sur le site et par les conclusions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) mis en œuvre par la commune d'Heiltz le Maurupt.

Pour ce qui est des futurs travaux, la communauté de communes a lancé un appel d'offre pour assistance à maître d'ou-



vrage. Nous avons reçu 7 candidatures. La société AS-CISTE de Tinquex a été retenue. Un comité de pilotage composé de Mr Ouriet (Président), de Mr Sallès et Mr Lamarthée (Vice-Présidents), de Mme Hette (Directrice école maternelle) de Mme Hermand (Directrice école primaire), de Mme Jacquolot (secrétaire de la Communauté de communes) s'est mise au travail avec Mr Anne (Programmeur de la société AS-CISTE). Trois réunions sont

programmées jusque fin juin. Celles-ci consistent à apporter nos points de vue suite aux propositions faites par Mr Anne et donc à affiner le projet. La validation de ce dernier conduira à la recherche de 3 architectes (un seul sera retenu mais 3 seront rémunérés selon les dispositions de la loi), nous ne retiendrons qu'un projet.

Pour ce qui est du financement, dans une période difficile au niveau des finances publiques, il conviendra d'élaborer un projet qui allie le rapport qualité/prix. Nous aurons des financements du département, de la région via ADEVA, des réserves parlementaires voire d'autres. Rappel : la commune d'Heiltz le Maurupt participera à un fond de concours de l'ordre de 450 000 Euros maximum. Dans un tel projet, il faut garder raison dans l'échéancier, le projet avance à son rythme. En outre, il conviendra également de prévoir un aménagement spécifique à l'entrée du village afin de sécuriser l'accueil des enfants, des parents et des différents véhicules. La sécurité de tous sera au cœur de nos réflexions.

3- Spectacle dans les villages environnants

Quelques dates à retenir :

5 août à Jussecourt-Minecourt : La natür c'est bonhür

14 août à Bettancourt la Longue : La chapiteau de la famille Zygoté

17 septembre au Buisson : Tout le monde peut en cacher un autre.

Ces spectacles sont gratuits et sont soutenus financièrement en partie par la Communauté de Communes des 3 Rivières.

4- Opération dictionnaires

Cette année, chaque commune ayant des enfants scolarisés en CM2 à l'école d'Heiltz le Maurupt, offrira un dictionnaire. 5 élèves d'Heiltz le Maurupt seront concernés : Chaffaut Baptiste, Chesnel Baptiste, Etiennot Rémy, Mairesse Marion et Varnier Maëva. Cette remise se fera à la fin de l'année scolaire. Que cet outil pédagogique jalonne de réussite la scolarité au collège de ces 5 jeunes.

Les travaux de la rue des Raines et de la rue de Bournonville

Les travaux avancent. La remise en état de l'assainissement, des conduites d'eau, l'enfouissement des réseaux sont terminés. Les travaux de surface ont débuté avec le décaissement de l'ancienne chaussée puis aura lieu la pose des bordures, l'aménagement des trottoirs et des espaces gazonnés. Certes, tout cela peut générer quelques nuisances (sonores, visuelles, etc...) mais c'est un passage obligé pour obtenir un équipement de qualité qui s'inscrit dans un processus d'aménagement progressif des rues de la commune. Conscients qu'il reste à faire, nous nous inscrivons dans la durée en articulant nos capacités d'investissement et notre volonté d'améliorer le cadre de vie pour tout un chacun.

